



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

Journée «Tous résilients, face au risque»

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

La journée nationale de la résilience et les journées de la résilience de l'estuaire de la Seine

Depuis 2022, le Gouvernement a instauré la journée « Tous résilients face aux risques ». La journée du 13 octobre est aussi celle de la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'Organisation des Nations unies.

À cette occasion, des actions de sensibilisation et d'acculturation des populations aux risques majeurs, qu'ils soient naturels (inondations, tempête, feux de forêt...) ou technologiques (pollution, incident industriel...), sont organisées.

L'objectif est que chacun connaisse les risques de son territoire, les bons comportements à adopter en cas de catastrophe et devienne ainsi acteur de sa propre sécurité.

Le Gouvernement a lancé un appel à projets afin de susciter le plus grand nombre possible d'initiatives locales, sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et en outre-mer, visant à :

1. développer la culture sur les risques naturels et technologiques ;
2. se préparer à la survenance d'une catastrophe ;
3. développer la résilience collective face aux catastrophes.

Afin que la culture du risque soit de plus en plus présente dans notre quotidien, un appel à projets 2023 a été lancé en juillet dernier. Il permet de labelliser, tout au long de l'année, les actions, menées par des citoyens, entreprises, employeurs publics, élus et collectivités territoriales, établissements d'enseignement, opérateurs publics, associations, experts et médias, et qui répondent à au moins l'un des trois objectifs de la journée.

Un exercice de sécurité civile sur la zone industrialo-portuaire du Havre le 13 octobre

Dans le cadre de cette journée nationale « Tous résilients face aux risques », la préfecture de la Seine-Maritime organise un exercice de sécurité civile ce vendredi 13 octobre. Cet exercice répond également à une réglementation issue du Code de la sécurité Intérieure. Il permettra de tester les dispositifs prévus dans le plan particulier d'intervention (PPI) de la zone du Havre dont la mise à jour a été récemment approuvé par le Préfet de la Seine-Maritime.

Les objectifs de l'exercice ?

Trois objectifs principaux ont été définis pour cet exercice de grande ampleur :

- tester l'information des collectivités et de la population ;
- tester la diffusion de l'alerte aux services et à la population ;
- tester l'articulation entre les plans d'urgence (plan d'opération interne (POI) de l'industriel et plan particulier d'intervention (PPI)).

Un exercice chez Yara France

Lors de cet exercice, c'est l'entreprise Yara France à Gonfreville-l'Orcher qui a été retenue comme industriel à l'origine d'un incident conduisant à un potentiel rejet de gaz toxique (ammoniac).

Le site de Yara France est spécialisé dans la fabrication de produits azotés utilisés dans l'agriculture (engrais, alimentation animale) et dans l'industrie (textile, colle, cosmétique, pharmaceutique, traitement des gaz...).

Le scénario d'accident testé dans le cadre de l'exercice est susceptible de concerner 13 communes et environ 130 000 habitants :

- 2 dans le Calvados (Équemauville et Honfleur) ;
- 11 en Seine-Maritime (Fontaine-la-Mallet, Gainneville, Gonfreville-l'Orcher, Harfleur, Le Havre, Montivilliers, Oudalle, Rogerville, Saint-Laurent-de-Brevedent, Saint-Martin-du-Manoir et Sandouville).

Que teste-t-on durant un tel exercice ?

Le phénomène de nuage toxique, qui sera au cœur de l'exercice, est particulièrement sensible aux conditions météorologiques, ces dernières jouent un rôle déterminant sur les zones réellement touchées par le nuage.

Ainsi, pour l'exercice, une météo fictive sera simulée permettant d'entraîner les services spécialisés en risque chimique et les experts partenaires à modéliser en temps réel la dispersion et la progression du nuage. Cette modélisation déterminera les actions à mener pour la protection de la population, des biens et de l'environnement.

L'exercice testera également l'articulation avec les différents plans d'urgence : plan des opérations internes des entreprises (POI), plan particulier de mise en sûreté (PPMS) dans les établissements scolaires et plan communal de sauvegarde (PCS) dans les collectivités.

Certains établissements scolaires activeront, en réel, leur PPMS et des activités économiques de la zone industrialo-portuaire ont également prévu d'activer leur plan de mise à l'abri (PMA).

Le bouclage de sécurisation de la zone de diffusion du nuage sera défini depuis le centre opérationnel départemental de la préfecture de la Seine-Maritime qui sera activé pour l'exercice mais ne sera pas mis en place sur le terrain. **De ce fait, peu de moyens seront déployés sur le terrain.**

Quels sont les acteurs impliqués ?

La préfecture de la Seine-Maritime, la préfecture de l'Eure, la préfecture du Calvados, la communauté urbaine Le Havre Seine-Métropole, les 54 communes concernées par le PPI de la zone industrialo-portuaire du Havre, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (FReal), le Département de la Seine-Maritime, le service départemental d'incendie et de secours (Sdis76), la direction départementale du territoire et de la mer (DDTM), la société Yara France, le Samu 76B Le Havre, l'agence régionale de santé (ARS), la direction départementale de la sécurité publique (DDSP), la direction départementale des services de l'Éducation nationale (DSDEN), le groupement départemental de gendarmerie nationale, Haropa Port – Unité territoriale du Havre, les associations Synerzip-LH et Atmo Normandie participeront à cet exercice.

Le plan particulier d'intervention (PPI) de la zone industrialo-portuaire du Havre

Le plan particulier d'intervention (PPI) répond à une obligation réglementaire pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) classées Seveso seuil haut.

Le PPI est une disposition du dispositif Orsec (organisation de la réponse de sécurité civile) qui s'articule avec les différents plans d'urgence (POI – PPMS – PCS).

Dans quelles conditions peut-il être déclenché ?

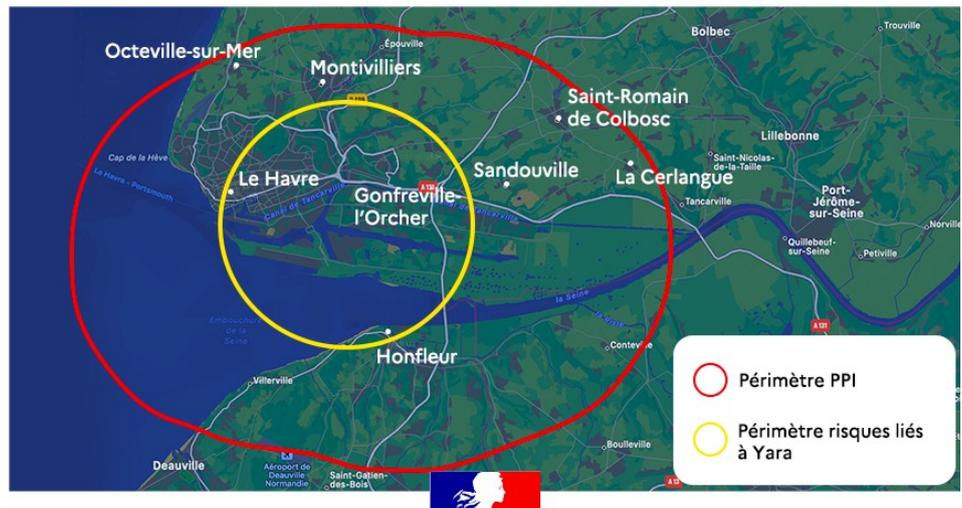
Le PPI peut être déclenché par le Préfet en cas d'incident ou d'accident dont les effets dépassent les limites de l'entreprise. Il s'appuie sur les situations accidentelles potentielles, déterminées par les

études de danger qui modélisent des distances de danger, afin de définir les mesures opérationnelles du PPI et son périmètre d'application.

Le PPI répond à un objectif principal : protéger les populations, les biens et l'environnement. Pour cela, le document planifie les dispositifs prévisibles visant à alerter la population et isoler la zone de danger potentiel.

Il s'agit également de coordonner les secours en assurant une parfaite transmission de l'alerte opérationnelle à tous les acteurs de la gestion de crise en tenant compte des particularités de chaque entreprise et de son environnement.

La révision du PPI de la zone du Havre a été approuvée, par arrêté préfectoral, le 30 août dernier.



Activation des moyens d'alerte à la population

Parmi les moyens d'alerte à la population, l'outil FR-Alert sera testé pour la 3^e fois, en exercice, dans le département de la Seine-Maritime.

Dans quelles situations FR-Alert est-il déclenché ?

FR-Alert est prévu pour diffuser des instructions impératives de protection de la population (confinement, mise à l'abri, évacuation, etc.) en cas de péril imminent.

Comment fonctionne cet outil ?

FR-Alert est un outil d'alerte particulièrement efficace car intrusif, combinant alerte sonore spécifique, visuelle et message. Il permet de délivrer des consignes sur la conduite à tenir, lors de dangers imminents, de jour comme de nuit. Il informe en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable 4G ou 5G de sa présence dans une zone de danger, des comportements précis à adopter et des consignes de sécurité à suivre pour se protéger. L'alerte est activée sur le téléphone même lorsque l'appareil est en mode veille ou silencieux. La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur le téléphone.

Et les autres systèmes d'alerte ?

Cet outil est complémentaire aux systèmes d'alerte existants (sirènes, systèmes d'information de collectivités ou EPCI, relais médias, informations sur les comptes officiels de réseaux sociaux...) et peut être déclenché, conformément aux conditions fixées par les instructions nationales, lorsque l'autorité décide de diffuser des consignes de protection de la population face à un danger imminent pouvant menacer leur intégrité.

Les tests FR-Alert le 13 octobre

À l'occasion de l'exercice PPI de la zone industrialo-portuaire du Havre vendredi 13 octobre, le dispositif FR-Alert sera mis en œuvre à plusieurs reprises :

- un premier message d'alerte sera adressé aux personnes situées dans la zone de danger de la société Yara, selon le scénario testé dans le cadre de l'exercice, indiquant les consignes qui auraient été diffusées à la population en cas d'évènement réel ;
- un deuxième message sur le fonctionnement de l'outil FR-Alert sera envoyé aux personnes se trouvant dans le périmètre d'application du PPI, soit les 54 communes du Calvados, de l'Eure et de la Seine Maritime, représentant environ **300 000 personnes** ;
- un troisième message de fin d'alerte sera envoyé dans le même secteur géographique que le premier message d'alerte.

D'autres moyens d'alerte pourront également être activés :

- l'outil d'alerte multicanal de la communauté urbaine le Havre Seine Métropole qui permet de diffuser une alerte aux personnes qui se sont préalablement inscrites ;
- les sirènes du Centre Intégré de GestioN de l'ALerte de l'Estuaire de la Seine de la communauté urbaine le Havre Seine Métropole ;
- l'outil Zip-Alert de l'association Synerzip-LH qui permet aux industriels d'alerter et d'informer rapidement leur environnement immédiat d'un évènement survenant au sein de leur site.